



202402-07

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 22/02/2024
Reçu en préfecture le 22/02/2024
Publié le
ID : 022-212200349-20240219-20240207-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 19 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 Février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOC'H, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Sylvie LE CARVENNEC, Gaëlle LE COANT, Brieuc CALVARY, Jérémie LE BARON, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Christelle LURON, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN,

Procurations : Emmanuelle DAVAÏ à Sylvain RANNOU, Julie MALÉGOL à Magali BODEREAU

Absents :

Date de convocation : 8 Février 2024

Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH

Objet : Modification des tarifs de la location de la salle polyvalente

Monsieur Le Maire informe que la nouvelle grille tarifaire de la location de la salle polyvalente applicable au 1^{er} janvier 2024 ne correspond pas à certains évènements de type café d'enterrement ou autres évènements à la journée.

Il propose d'ajouter à la grille tarifaire de la location de la salle polyvalente aux particuliers cavannais un tarif pour 1 journée à 50 € hors week-end avec salle et cuisine (exemple : café d'enterrement) applicable au 1^{er} Janvier 2024 avec retrait des clés le matin et restitution le soir.

Par ailleurs, les services de l'Etat conseillent aux communes de prévoir dans leur règlement intérieur de fonctionnement de leurs salles des fêtes des obligations en matière de sécurité.

Le Conseil Municipal :

Vu la proposition de la commission vie associative du 14 Février 2024

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter un tarif pour un événement en journée

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** l'ajout à la grille tarifaire de la location de la salle polyvalente aux particuliers cavannais un tarif pour 1 journée à 50 € hors week-end avec salle et cuisine (exemple : café d'enterrement) applicable au 1^{er} Janvier 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :



202402-07

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 22/02/2024
Reçu en préfecture le 22/02/2024
Publié le
ID : 022-212200349-20240219-20240207-DE

- **Approuve** l'ajout à la grille tarifaire de la location de la salle polyvalente aux particuliers cavannais un tarif pour 1 journée à 50 € hors week-end avec salle et cuisine (exemple : café d'enterrement) applicable au 1^{er} Janvier 2024

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Lydie LE FLOCH



Le Maire,

Maurice OFFRET